

**Décision portant nomination du directeur intérimaire
de la Caisse d'allocations familiales du Cher**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 212-3 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales du Cher ;

DECIDE

Article 1 : Madame Nathalie THOUVENOT, née le 10 juin 1969 à SURESNES (92), est nommée en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directrice de la Caisse d'allocations familiales du Cher.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 14 septembre 2020, jusqu'à la prise de fonction du nouveau directeur.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **14 SEP. 2020**



Vincent Mazauric